

ENSEIGNEMENTS DE LA REUNION TERRITORIALE N°2

LE MAILLON NORD ET OUEST DE MONTPELLIER

Jeudi 17 novembre 2011 à Saint-Mathieu-de-Trévières

UN PROJET LOCALEMENT ATTENDU :

1 • LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La réunion a fait apparaître un souci de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable ainsi que celui de préserver les ressources locales et de les réserver à l'eau potable, l'augmentation prévue de la population est aussi un motif d'adhésion au projet Aqua domitia.

Situé en grande périphérie de Montpellier, le secteur potentiellement desservi par le maillon Nord et Ouest compte 55 000 habitants, cette population devant augmenter, selon les prévisions démographiques, de 15 000 habitants d'ici à 2030. Or, les ressources locales offrent peu de marges de manoeuvre pour répondre aux besoins nouveaux : le karst du Lez arrive en limite d'exploitation, et les fleuves Lez et Mosson, aux débits déjà faibles, doivent absolument être soulagés (un participant déclare d'ailleurs que le débit réservé du Lez n'est pas respecté par le délégataire du service de l'eau de l'agglomération de Montpellier) : BRL souligne à ce propos que des accords de substitution devront être conclus préalablement à la construction des équipements. Elle précise par ailleurs que le rendement des réseaux, déjà performant dans ce secteur, laisse entrevoir des économies d'eau limitées dans ce domaine.

Pour BRL, comme pour les élus locaux qui se sont exprimés à la réunion, l'eau du Rhône est donc nécessaire. Elle peut d'une part être apportée par le biais des réseaux déjà implantés à l'est du secteur, qui alimenteront une future usine de potabilisation projetée par le syndicat Garrigues-Campagnes (cette usine pouvant d'ailleurs être mutualisée avec les intercommunalités voisines). D'autre part, l'eau du Rhône peut être fournie par le biais du maillon Nord et Ouest de Montpellier. Pour les élus locaux, la sécurisation de l'alimentation en eau potable peut être facilitée par le développement des doubles réseaux : permettre l'utilisation de l'eau brute pour les usages moins "nobles" entraîne une économie d'eau potable de l'ordre de 30 %. Certains participants ont cependant souligné les possibles effets pervers des doubles réseaux : outre l'accroissement de la consommation d'eau "globale", ils peuvent également conduire à une augmentation du prix de l'eau potable qui devra forcément augmenter pour continuer à couvrir les coûts d'exploitation des réseaux. En conséquence, selon un participant, si les propriétaires de jardins, desservis par l'eau brute, tirent un avantage financier certain des doubles réseaux, les usagers ne consommant que de l'eau potable se trouveraient en revanche pénalisés. Pour BRL cependant, les doubles réseaux ne peuvent équiper que les zones nouvellement construites, et non s'implanter sur les secteurs déjà urbanisés. Leur développement massif ne semble donc guère envisageable : les doubles réseaux conduiraient ainsi à limiter la croissance de la consommation d'eau potable davantage qu'à réduire cette consommation, avec des effets par conséquent limités sur son prix.

Sur un sujet voisin, des participants signalent les effets pervers des "compteurs verts". En effet, les collectivités seraient réglementairement tenues de satisfaire les demandes d'installation de ces compteurs même en l'absence de desserte en eau brute. Les usagers se trouvant dans une telle situation peuvent donc utiliser de l'eau potable pour les usages "non nobles" tout en étant exemptés pour ces usages du paiement de la taxe d'assainissement : ce mécanisme est pénalisant pour les finances publiques et va à l'encontre d'une politique d'incitation aux économies d'eau. Certains participants appellent par ailleurs à ne pas considérer l'augmentation prévue de la population comme un fait inéluctable. Des choix politiques peuvent être faits pour maîtriser l'accueil de nouveaux habitants. Si les élus locaux se refusent à fermer la porte aux nouvelles populations, ils suggèrent néanmoins que de nouveaux modèles de développement urbain soient mis en place : la densification de l'habitat, la limitation des grandes parcelles, la mutualisation des piscines comptent parmi les pistes évoquées, le pouvoir des maires en la matière étant souligné. C'est une question d'"intelligence collective".

UN PROJET LOCALEMENT ATTENDU :

2 • L'IRRIGATION AGRICOLE

De fortes attentes s'expriment également en matière d'irrigation. L'ensemble des agriculteurs qui se sont exprimés au cours de la réunion affirment que l'irrigation est un enjeu vital pour leur activité. Les surfaces agricoles représentent 20 % du territoire héraultais. En Languedoc-Roussillon, 87 000 hectares sont irrigués, soit 9% de la surface agricole utile. L'urbanisation menace ces surfaces : 20 000 hectares ont été perdus pour la plus grande part du fait de ce phénomène en 30 ans, selon les intervenants agriculteurs : leur inquiétude est d'autant plus forte que 40 % des surfaces actuellement irriguées dans la région se trouvent en zone périurbaine. Si les agriculteurs font ainsi état de leur intérêt pour Aqua Domitia, la question de la "sanctuarisation" des terres irriguées est également un enjeu important. Pour BRL, cette "sanctuarisation" peut constituer l'un des engagements demandés aux collectivités lors de l'équipement des terres.

Pour les participants issus du monde agricole, Aqua Domitia peut donc permettre une irrigation nécessaire au maintien de leur activité. C'est le cas notamment de la viticulture : dans cette filière, les productions doivent en effet gagner en régularité, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Il n'en demeure pas moins que l'irrigation doit être raisonnée, les agriculteurs irrigants font état de leurs efforts dans ce domaine (formation des exploitants, techniques de goutte-à-goutte, etc.) et soulignent qu'ils sont incités à économiser l'eau par le prix élevé auquel elle leur est facturée.

Certains participants doutent cependant de l'intérêt d'Aqua Domitia pour le monde agricole, dès lors que seulement 25% des zones actuellement équipées par BRL sont effectivement irriguées. BRL estime que ce chiffre est sous-évalué (elle le situe plutôt entre 30 et 35%) du fait de l'urbanisation des zones équipées d'une part et de la crise de la filière fruits et légumes d'autre part.

D'autres participants estiment que des choix politiques peuvent être faits pour favoriser l'agriculture de proximité au détriment d'une agriculture visant des rendements élevés. Selon BRL, le besoin d'irrigation n'en existerait pas moins.

Enfin, plusieurs participants s'inquiètent du risque d'une éventuelle fracture territoriale entre les territoires desservis par Aqua Domitia et ceux qui ne le seront pas. A ce titre, la Région et BRL considèrent que le projet, en étendant les zones irriguées, tend plutôt à réduire cette fracture. Surtout, ils rappellent qu'Aqua Domitia est un élément d'une stratégie régionale visant à trouver des solutions adaptées aux différents territoires de la région : les zones trop éloignées ou trop élevées ne peuvent être desservies par Aqua Domitia à un coût raisonnable, mais des solutions de substitution existent (micro-projets de retenues collinaires par exemple). Par ailleurs, des mécanismes d'animation foncière peuvent aboutir à des situations mixtes sur les exploitations dont toutes les cultures ne vont pas obligatoirement être irriguées.

Localement, des participants issus du Nord de la communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup regrettent que leur territoire ne soit pas desservi par le maillon Nord et Ouest.

QUALITÉ DE L'EAU DU RHÔNE ET IMPACTS SUR LES CULTURES : INQUIÉTUDES ET DEMANDES DE PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ANALYSE

Plusieurs participants expriment leurs craintes quant à d'éventuels effets sanitaires néfastes de l'irrigation par l'eau du Rhône, certains déclarant refuser de consommer les produits issus de telles cultures, d'autres réclamant à minima une information affichée sur les terres irriguées par l'eau du Rhône. BRL prend note de ces inquiétudes et pense que le Rhône est surtout victime de sa mauvaise image, malgré la rigueur des contrôles et les progrès accomplis sur la qualité de l'eau. BRL cite l'exemple des PCB et des radionucléides, qui ne sont, selon elle, présents qu'à l'état de traces et ne se retrouvent en aucun cas dans les végétaux irrigués. L'irrigation par l'eau brute

du Rhône est même compatible avec l'agriculture biologique. Enfin, la question ne se pose pas concernant l'élevage dans la mesure où, réglementairement, les animaux doivent être abreuvés avec de l'eau potable.

Pour autant, des participants expriment une demande de publication intégrale des résultats des analyses qualitatives conduites par BRL. Le maître d'ouvrage annonce la publication prochaine d'une note de synthèse, rendant ces données nombreuses et complexes mieux accessibles au public. Les demandes de publication des données brutes n'en sont pas moins réitérées, ces données étant considérées par les auteurs de ces souhaits comme un gage de transparence sur la qualité de l'eau : BRL se déclare ouvert à de telles publications, tout en doutant de leur intelligibilité pour le grand public. Un élu local rappelle par ailleurs qu'une fois par an, les conseils municipaux débattent de rapports complets sur l'eau potable, portant sur des éléments qualitatifs, quantitatifs et de prix.

LES ASPECTS FINANCIERS. UN ENJEU CENTRAL

Le financement d'Aqua Domitia, et notamment des réseaux secondaires de desserte, est cité comme une question essentielle aussi bien par BRL que par les élus locaux et les agriculteurs. Le maître d'ouvrage précise qu'il a dimensionné son projet en fonction d'études, parfois très fines, des besoins locaux. Pour que les maillons se concrétisent, BRL attend, de la part des bénéficiaires, des engagements fermes y compris sur des éléments financiers : le maître d'ouvrage évoque ainsi une phase de pré-contractualisation traduisant un engagement sur une dizaine d'années.

Le Département de l'Hérault estime à un peu plus de 40 millions d'euros le coût total des projets de réseaux d'eau brute dans le secteur du maillon Nord et Ouest, dont 20 millions concernant les projets directement liés à la réalisation d'Aqua Domitia. BRL présente une estimation similaire (20 à 25 millions d'euros pour les réseaux secondaires), le coût du maillon proprement dit représentant quant à lui 50 millions d'euros, soit un total de 75 millions d'euros.

Les réseaux secondaires revêtent une importance particulière au sens où ils nécessiteront de mettre en place des maîtrises d'ouvrage locales, portées par des intercommunalités ou des associations syndicales autorisées. Les ASA peuvent d'ailleurs contribuer à la structuration d'une demande agricole sur le long terme. Certains élus s'inquiètent de difficultés de financement de certains projets regrettant l'absence d'aide de l'Etat pour les réseaux secondaires. Le financement européen sollicité par le biais du FEADER représenterait 35 % de l'investissement dans les réseaux secondaires. L'absence d'un tel financement serait donc un handicap, qui limiterait l'ampleur du projet et ralentirait sa réalisation. Compte tenu du temps nécessaire aux études préalables à l'enquête publique et à la construction des ouvrages, les premières mises en eau nécessitent un délai de 4 ans, soit 2015 si la décision était prise aujourd'hui. Réalisé maillon par maillon, le projet ferait l'objet d'un phasage.

En matière d'équipement des parcelles, l'investissement des agriculteurs est estimé par BRL à environ 1000 euros par hectare. Pour les exploitants qui se sont exprimés au cours de la réunion, le prix de l'eau sera un facteur déterminant pour le succès du projet, aucun chiffre n'étant cependant cité. BRL admet que le prix de l'eau brute agricole qu'elle fournit est parmi les plus élevés de France, mais que ce prix est justifié notamment par le coût des frais de pompage de l'eau. Cependant, elle rappelle que la ressource fournie est sécurisée, l'absence de coupure étant un gage de compétitivité et déclare que le prix de l'eau brute sera homogène sur l'ensemble du territoire régional. Citant l'exemple de certains golfs, des participants mettent en doute l'intérêt qu'auraient certains exploitants de se raccorder à l'eau du Rhône alors qu'ils disposent d'une eau gratuite par le biais de forages. Certains élus affirment que les gestionnaires de golfs préféreraient l'eau brute du Rhône à leurs forages, ne serait-ce que pour avoir une sécurité d'approvisionnement car ces derniers ne sont parfois plus alimentés.

Un élu vert évoque le risque d'augmentation du prix de l'eau potable mathématiquement liée à l'arrivée de l'eau brute. BRL explique que l'eau se trouve, dans le budget des collectivités territoriales, séparée en différents comptes : l'eau potable et l'assainissement constituent en effet des budgets annexes, tandis que l'eau brute n'apparaît pas de façon distincte. La gestion unique des réseaux de distribution qu'il préconise permettrait d'établir des péréquations rendant le prix de l'eau plus cohérent. Une proposition visant à la constitution d'un compte unique rassemblant eau brute et eau potable a été soumise au Ministère du développement durable.

Le maître d'ouvrage rappelle enfin que le prix de l'eau facturé à l'utilisateur sera fixé par les gestionnaires locaux, BRL ne jouant qu'un rôle de "grossiste". A titre d'exemple, expose un intervenant, le Syndicat du Bas-Languedoc, qui sera desservi à la fin de l'année par le maillon Sud, fixe un prix de l'eau potable de 1,35€/m³ pour une consommation de 120 m³ (TVA, taxe de l'agence de l'eau et d'assainissement comprises). BRL estime à 0,10€/m³ le coût supplémentaire induit pour l'utilisateur par le maillon Sud d'Aqua Domitia.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET AQUA DOMITIA

Bien que la plupart des participants aient exprimé leurs attentes vis-à-vis du projet, des réserves ont été également évoquées. Ainsi, la ressource apportée par Aqua Domitia ne doit pas autoriser un relâchement des efforts et des bonnes pratiques mis en place en matière de préservation des ressources et des milieux, ainsi que d'économies d'eau. Pour un participant, il serait opportun d'envisager un schéma directeur alternatif ne faisant pas appel à des ressources externes, mais se basant uniquement sur les ressources locales et les économies d'eau.

Des participants demandent que le projet fasse l'objet de diverses évaluations : analyse par un expert extérieur à la région, comparaison avec des projets similaires à l'étranger, analyse globale (et non maillon par maillon) intégrant également les éventuels freins et faiblesses, etc. Pour BRL, Aqua Domitia est moins une innovation que l'extension d'un réseau existant par des techniques déjà éprouvées et il n'y a pas lieu d'aller chercher à l'étranger des comparaisons disponibles plus près. Elle cite comme exemple en PACA le Canal de Provence. La Région renchérit en évoquant l'exemple, déjà cité dans une réunion précédente, d'un projet similaire de transfert inter-bassins réalisé au Maroc et ayant entraîné des conséquences désastreuses. Pour elle, la gouvernance de l'eau en France est exemplaire et empêcherait de telles dérives.

Le changement climatique est également évoqué, plusieurs participants estimant qu'en l'absence de ressource supplémentaire en eau le Languedoc-Roussillon serait voué à devenir un territoire semi-aride.

Pour d'autres, résoudre ce problème par l'apport d'une ressource nouvelle est une solution de facilité : il serait préférable de provoquer des changements profonds de comportements ce qui, pour les agriculteurs notamment, nécessiterait aide et accompagnement.

Plusieurs participants évoquent enfin le dimensionnement du réseau, qui doit être suffisant pour répondre aux besoins identifiés ; pour certains, le projet n'est pas assez ambitieux de ce point de vue. En présence d'usages multiples, certains prédisent que l'un de ces usages prendra le pas sur les autres et monopolisera l'essentiel de la ressource : en l'occurrence, la crainte s'exprime d'une allocation majoritaire à l'urbanisation, au détriment des besoins agricoles.

110 personnes ont participé à la réunion.